

87 N° 1 1965

À travers les discours et allocutions de S.S.
Paul VI

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 80 - 88

<https://www.nrt.be/it/articoli/a-travers-les-discours-et-allocutions-de-s-s-paul-vi-1516>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

A travers les discours et allocutions de S.S. Paul VI

1. La canonisation des martyrs de l'Uganda.

Le 18 oct. S.S. Paul VI canonisait les 22 martyrs de l'Uganda, béatifiés en 1920 par Benoît XV. Dans son allocution¹, il retrace d'abord en bref l'histoire de l'évangélisation en Uganda, « amicale compétition » entre les missionnaires anglicans et les Pères Blancs, « fils de l'illustre et courageux cardinal Lavigerie, dont non seulement l'Afrique mais le monde civilisé tout entier doit garder le souvenir comme d'un homme providentiel parmi les plus remarquables ».

L'annonce d'une époque nouvelle.

C'est dans ce champ d'apostolat qu'ont surgi des martyrs, « ajoutant au livre des vainqueurs qu'est le martyrologe une page tragique et splendide, vraiment digne de se joindre aux Actes merveilleux de l'Afrique ancienne, dont nous, hommes modernes, avec notre peu de foi, nous pensions qu'ils ne pouvaient plus jamais trouver de continuateurs ». Ces 22 martyrs catholiques (et, ajoute le Pape, « nous ne voulons pas oublier non plus les autres qui, appartenant à la confession anglicane — *anglicana instituta profitentes* — ont affronté la mort pour le nom du Christ ») « inaugurent une époque nouvelle » pour l'Afrique qui renaît « libre et rachetée ». Leur histoire contient « des leçons suffisantes pour la formation morale d'un peuple nouveau, pour la fondation d'une nouvelle tradition spirituelle, assez d'éléments propres à illustrer et à promouvoir le passage d'une civilisation primitive, porteuse assurément de hautes valeurs humaines, mais non indemne de faiblesses et en quelque façon prisonnière d'elle-même, à un stade où elle s'ouvre aux expressions les plus élevées de l'esprit et aux formes supérieures de la vie sociale ».

Cette histoire cruelle chacun peut la lire : « elle est entre vos mains, parmi les récits des Actes des martyrs, il y en a bien peu qui soient aussi bien documentés que le nôtre ». Le Pape préfère se contenter de « quelques simples observations sur ce phénomène chrétien admirable ».

L'Afrique, nouvelle patrie du Christ.

A première vue, la terre africaine avant l'évangélisation « semblait aride et stérile ». Au contraire ; elle « était simplement inculte ». A peine ensemencée, « les premiers jets de la moisson nouvelle croissent droits, vigoureux ». Cela doit faire réfléchir : « le christianisme trouve en Afrique une prédisposition particulière, et Nous n'hésitons pas à la considérer comme un secret de Dieu, comme une vocation spéciale de ce pays, comme une promesse historique... »

1. Texte latin et italien dans *L'Oss. Rom.* des 19-20 oct. 1964 ; Trad. franç. dans *La Doc. Cath.*, 1964, c. 1345-1352.

L'Afrique est une nouvelle patrie du Christ. La simplicité droite et logique et la fidélité à toute épreuve de ces jeunes chrétiens d'Afrique nous le montrent ». Qu'il y ait des difficultés, « c'est douloureux, mais ce n'est pas étonnant » ; que les « bonnes qualités du sol » produisent « ces rejetons vigoureux... voilà un motif de joie et d'admiration » et en même temps « l'annonce d'une nouvelle civilisation, la civilisation chrétienne de l'Afrique ».

Évangélisation et colonialisme.

« Ce phénomène... permet une comparaison entre l'évangélisation chrétienne et le colonialisme dont on parle tant de nos jours. Il s'agit, dans les deux cas, d'importations de la civilisation dans des territoires de cultures antiques, respectables certes sous bien des aspects, mais rudimentaires et figées dans l'immobilisme : elles y introduisent de vigoureux facteurs de développement et y établissent des rapports qui transforment la société.

» Mais tandis que l'évangélisation introduit avec la religion chrétienne un principe qui tend à dégager et à développer les énergies propres, les vertus natives et les capacités latentes de la population indigène, autrement dit un principe qui tend à libérer cette population, à la conduire à l'autonomie et à la maturité, à la rendre apte à s'exprimer d'une manière toujours plus large et plus parfaite dans les formes culturelles et artistiques qui sont dans la ligne de son génie propre, la colonisation de son côté, si elle se laisse guider uniquement par des critères d'ordre utilitaire et matériel, poursuit d'autres buts qui ne sont pas toujours conformes à l'honneur et aux intérêts de la population autochtone. Le christianisme éduque, libère, ennoblit et humanise dans le sens le plus élevé de ce terme ; il permet d'accéder aux richesses de la vie intérieure et spirituelle et de constituer les meilleures organisations sur le plan communautaire. Le christianisme constitue la vraie vocation de l'humanité ; et les martyrs que nous fêtons aujourd'hui nous le confirment. »

Appel à l'aide missionnaire.

Le témoignage de ces martyrs est un appel : « *Adiuvā nos*, viens à notre secours » (Ac 16, 9). « L'Afrique a besoin de missionnaires, de prêtres surtout, mais aussi de médecins, de professeurs, de Sœurs et d'infirmières... qui aident les jeunes communautés chrétiennes, florissantes mais si démunies... à devenir un peuple, le peuple africain de l'Eglise de Dieu ». Et le Pape parle d'une lettre qui vient de lui être adressée par des évêques d'Afrique centrale, demandant des prêtres : « c'est maintenant qu'il les faut, et non demain ». « A notre tour donc, Nous adressons à l'Eglise l'appel de l'Afrique », qui se joint aujourd'hui « à l'appel de Rome en faveur de l'Amérique latine ». C'est obéir à une « loi de l'Evangile... Pour faire briller la lumière de la foi sur le monde, la charité se transforme en feu dévorant ».

Le Pape se fait « missionnaire ».

Cette exigence « devient plus pressante pour Nous en ces années où le monde entier semble se réveiller et chercher la voie de son avenir ». Des « peuples neufs, jusqu'ici inertes et passifs... s'animent et se lèvent, capables désormais, grâce aux progrès de la technique et de la science modernes, d'idéaux nouveaux et d'entreprises nouvelles », soucieux aussi de coopérer selon « leur caractère propre » à la civilisation actuelle et à celle de demain ».

« Devant ce réveil des peuples, Nous sentons grandir en Nous la conviction qu'il est de Notre devoir, et que c'est là une obligation d'amour, de Nous approcher dans un dialogue plus fraternel de ces peuples eux-mêmes, de leur mani-
N. R. TH. LXXXVII, 1965, n° 1.

fester l'estime et l'affection que Nous leur portons, de leur montrer que l'Eglise catholique comprend leurs légitimes aspirations, d'aider leur libre et juste développement par les voies pacifiques de la fraternité humaine et de leur permettre ainsi d'accéder plus facilement, là où de leur plein gré ils le veulent, à la connaissance du Christ, qui, Nous le croyons, constitue le véritable salut pour tous les hommes et qui peut d'une manière originale et merveilleuse assumer toutes leurs profondes aspirations.»

C'est ce motif qui pousse le Pape à accepter l'invitation qui lui est faite de se rendre au Congrès Eucharistique de Bombay. Un tel voyage « n'est pas étranger au caractère ni même au mandat de Notre ministère apostolique ». Le Pape lui aussi entend les paroles de Jésus : « Allez et enseignez toutes les nations ! » (Mt 28, 19) : il s'agit pour lui aussi de « crier la bonne nouvelle évangélique aux immenses horizons humains que notre époque entrouvre devant nos pas » et, plus profondément encore, son « seul but » c'est « d'offrir à Jésus-Christ un plus large, plus vif et plus humble témoignage de foi et d'amour ».

« Oui... le Pape se fait missionnaire, ce qui veut dire témoin, pasteur, apôtre ». Son voyage « veut être un témoignage de reconnaissance rendu à tous les missionnaires d'hier et d'aujourd'hui »... surtout ceux qui ont « planté l'Eglise »... en Asie et spécialement en Inde ». Il veut être aussi une participation symbolique en même temps qu'une exhortation et un encouragement à tout l'effort missionnaire de la Sainte Eglise catholique », « une première et prompt réponse à l'appel missionnaire que le concile œcuménique en cours lance à l'Eglise » ; enfin, « un signe d'amour et de confiance envers tous les peuples de la terre ».

2. Message du Pape à la Conférence panorthodoxe de Rhodes².

Toute la presse a reproduit ce texte adressant aux « Excellentissimes Seigneurs et Frères très chers dans le Christ » le « salut fraternel » du Pape et l'assurance que lui-même et le concile actuellement réuni suivront avec grande attention les travaux de la conférence. Le Saint-Père ne se contente pas de promettre sa prière pour que l'Esprit Saint les éclaire, il demande la même grâce : « Nous osons compter sur le bienfait de votre prière... afin que le Seigneur nous donne les grâces nécessaires au fidèle accomplissement du service auquel Nous a appelé un mystérieux dessein de sa Providence ». Le message se termine par la mention de notre commune dévotion à la très sainte Mère de Dieu et de « la charité nourrie à la Table du Seigneur ».

La réponse³ exprime la joie du message reçu, l'espoir d'une fraternité accrue, « l'attente de l'accomplissement de la volonté du Seigneur », « en persévérant dans la prière et en nous rendant honneur les uns aux autres ».

3. L'Eglise des pauvres dans le monde riche...⁴.

« On parle souvent aujourd'hui de l'Eglise des pauvres », remarque le Pape. Ce point de vue, « si on le comprend bien, nous reporte aux origines évangéliques de l'Eglise, au dessein même de Dieu pour le salut du monde, à l'exemple inoubliable et incontesté du Christ, pauvre lui-même et annonciateur aux pauvres de sa bonne nouvelle ». De plus, « cette apologie de la pauvreté au sein de l'Eglise, cette revendication de la pauvreté comme d'un trésor qui lui est propre...

2. Texte français dans *L'Oss. Rom.* des 2-3 nov. 1964.

3. Texte français dans *L'Oss. Rom.* du 7 nov. 1964.

4. Extrait du discours adressé par le Pape aux membres des Conférences de S. Vincent de Paul de Rome. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 11 nov. 1964.

semble destinée à se répandre dans la conscience des chrétiens de notre temps ». C'est là un fait plein de signification et d'abord un rappel du caractère transcendant des biens du « royaume de Dieu » : celui-ci « n'entre pas dans la sphère des choses désirables de cette terre ». « Ainsi se trouve déplacé l'axe des désirs et des espérances humaines... et dans l'homme se répand une espérance eschatologique ».

A partir de là se détermine « la véritable échelle des valeurs de la vie : les valeurs économiques, qui pour une si grande partie de l'humanité sont considérées comme suprêmes, perdent cette suprématie : une fois subordonnées aux valeurs supérieures... elles reprennent leur dignité et leur fonctionnalité, tant dans les efforts requis pour les atteindre que dans le calcul qui détermine leur emploi. Ainsi l'esprit de pauvreté les purifie de leur fatal pouvoir d'illusion et les tempère dans leur tragique aptitude à susciter l'inimitié mortelle entre les hommes ». La pauvreté évangélique, « loin d'appauvrir l'ordre temporel et économique, loin d'ôter sa vigueur au travail et à sa prodigieuse organisation, l'humanise au contraire, lui infuse cette sagesse qui rend possible l'insertion des vertus morales dans le jeu des intérêts matériels sans le paralyser, — au contraire en le rendant plus fonctionnel et bénéfique ».

Un autre effet de l'esprit de pauvreté, c'est « la libération du trop facile esclavage que les biens de ce monde exercent sur l'homme » : en cette liberté intérieure réside l'attrait qu'exerce la pauvreté franciscaine.

Enfin le Pape souligne d'une façon un peu inattendue « le rapport entre pauvreté et charité » : « non seulement parce que la pauvreté a besoin de ce secours gratuit, spontané et aimable que nous appelons charité... mais aussi parce que celui qui aime est à la recherche de qui pourra recevoir les signes et les dons de son amour — en d'autres termes, la charité a besoin de la pauvreté pour exprimer l'énergie de bien qui lui est propre ». Cette dernière considération s'explique sans doute par les circonstances du discours, même si elle ne clarifie pas directement le thème de « l'Eglise des pauvres ». Ou alors il faut sous-entendre que seul l'esprit de pauvreté laisse en nous le champ libre à ces richesses de charité qui aspirent à se partager et à rencontrer d'autres pauvres...

4. La « charité » est-elle passée de mode ?

Telle est la question que pose la suite du même discours. La pratique des « conférences de S. Vincent de Paul », la « bienfaisance privée » ne doit-elle pas laisser la place à toutes les formes d'assistance publique ? Certes non, répond le Pape. Même en cherchant de nouvelles formes, « vous rappelez, plus par l'exemple que par les paroles, cette éminente dignité du pauvre capable de raviver en lui le sens de son indestructible personnalité... et cela, sans démagogie, sans rhétorique, sans dilettantisme philanthropique, mais avec un humble et authentique réalisme ». Il y a là « une pédagogie de premier ordre... l'éducation à l'exercice personnel, direct, non délégué, non purement pensé et déclamé, de la bienfaisance » — « une bienfaisance... personnelle et cordiale », où l'on cherche à « se faire l'ami » du plus pauvre, où « on ne l'appelle plus pauvre, mais ami et frère ». Ce mouvement-là subsiste même si les psychologies ont changé, même si aujourd'hui on ne peut plus donner ni recevoir de la même manière.

Un signe de cette durable actualité est noté par le Saint-Père dans une brève allocution faite le lendemain au Conseil général de la Société de S. Vincent de Paul⁶ : c'est « ce phénomène étonnant, mais si conforme à la logique de la

foi : le jaillissement de conférences de S. Vincent de Paul dans les pays du Tiers Monde et jusque parmi les chrétiens les plus déshérités, que leur foi incite à entrer dans vos rangs pour secourir leurs frères aussi pauvres qu'eux-mêmes ».

5. Apologie de la hiérarchie et de la primauté pontificale.

Maints observateurs ont souligné la fréquence et l'insistance avec lesquelles S.S. Paul VI parle du caractère hiérarchique de l'Eglise et de son propre rôle de Pasteur suprême. Ce dernier aspect est sans doute appelé en partie par les circonstances. Il s'agit souvent d'audiences générales : les gens sont venus « voir le Pape » et celui-ci les fait réfléchir sur ce qu'ils voient, il veut « vous faire dépasser l'écran de la scène visible que vous avez devant les yeux, pour vous faire arriver, avec le regard de la foi, à admirer la scène invisible rappelée par le caractère apostolique et pontifical dont est revêtue Notre humble personne. Une audience pontificale doit être une vision en transparence ». Sans cela vous pourriez être « intéressés » par ce que vous voyez mais vous seriez en réalité « aveugles... pour ce qui mérite vraiment d'être vu et admiré »⁶. Il n'est pas exclu non plus que cette insistance fasse contrepoids à une certaine interprétation trop superficiellement démocratique du fait conciliaire : on vise à rassurer ceux que la situation actuelle inquiéterait. Quoi qu'il en soit, pour interpréter correctement certaines déclarations, il faut les situer par rapport à un point certainement central dans la pensée du Pape : l'unique suprématie du Christ.

*Le Christ, seul chef de l'Eglise et le rôle ministériel du Pape*⁷.

« Vous voyez en Nous le chef de l'Eglise catholique. Le chef visible... Mais qui est le vrai chef de l'Eglise ? Saint Paul nous le dit clairement : c'est Jésus-Christ... Y a-t-il alors deux chefs de l'Eglise ?... La réponse, vous la connaissez : l'unique vrai et suprême chef de l'Eglise, seule source de son salut, c'est le Christ Seigneur : *caput Christus est*, dit S. Paul (1 Co 11, 3). Mais Jésus-Christ s'est soustrait à notre manière de vivre terrestre. Certes, il est toujours en relation vivante avec son Eglise, sur laquelle il répand son Esprit ; il est toujours présent parmi nous : par sa grâce, par sa parole éternelle, par les reflets de son humanité dans la nôtre (cfr Mt 25, 40) et de plus il a décidé d'être présent dans l'exercice des pouvoirs qu'il a conférés à ses Apôtres, à la hiérarchie : « qui vous écoute, m'écoute » (Lc 10, 16) ; de plus il a voulu se rendre présent de manière permanente et visible dans le suprême ministère du salut, conféré au premier des Apôtres, à Pierre, chef des Apôtres et chef de l'Eglise. Et de la sorte le Pape, successeur de S. Pierre, est bien chef de l'Eglise, oui, mais subordonné, limité à l'ordre ministériel, tout entier dérivant du Christ. En l'honorant vous honorez le Christ, c'est à Lui que vous devez adresser tout honneur et toute gloire. Le primat du Pape dans l'Eglise ne recouvre pas, ne conteste pas le primat du Christ, mais plutôt le représente, le sert, le célèbre... Il faut que Lui croisse et que je disparaisse (Jn 3, 30) : cette pensée Nous est particulièrement présente quand Nous songeons à Notre intervention au prochain Congrès Eucharistique de Bombay... »

6. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 23 oct. 1964.

7. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 23 oct. 1964.

Répu gnances devant la primauté pontificale⁸ ?

En contraste avec ces humbles affirmations, il faut bien reconnaître les apparences. Le faste même qui entoure la personne du Pape « rappelle à tous comment il existe dans l'Eglise un pouvoir suprême, qui est prérogative personnelle, ayant autorité sur toute la communauté réunie dans le nom du Christ ; pouvoir non seulement purement externe, mais capable de créer ou de supprimer des obligations intérieures aux consciences ; et non pas laissé au choix facultatif des fidèles mais nécessaire à la structure de l'Eglise ; et non dérivé d'elle, mais du Christ et de Dieu ».

Devant ce fait, reconnaît le Pape, toutes les réactions ne sont pas « de joie » ou « de satisfaction ». Certains même se sentiront « sur la défensive ou rebutés par un pouvoir si haut et si indiscutable ». Comment s'explique cette réaction devant un « pouvoir de paternité, de service, de salut » ? En partie sans doute par « la diffusion un peu partout de la mentalité du protestantisme et du modernisme, négatrice du besoin et de l'existence légitime d'une autorité intermédiaire dans le rapport de l'âme avec Dieu. « Que d'hommes entre Dieu et moi ! » (Rousseau) s'exclame la voix célèbre d'un épigone de cette mentalité ». On oppose ainsi « religion d'autorité » et « religion de l'esprit », identifiant la première au catholicisme et déclarant la seconde seule authentique. Mais cette première cause est trop facile à « réfuter », et le Pape reconnaît l'influence de facteurs plus positifs : « les progrès de la culture moderne au sujet de la personnalité humaine, la liberté individuelle, le primat moral de la conscience ». En face de ces valeurs, il serait inutile de vouloir défendre la légitimité dans l'Eglise d'une « autorité arbitraire », « contraire à la vie spirituelle », « imposant à la conscience des liens injustifiés », ou même simplement « comprise sur le type de l'autorité temporelle ».

En réalité, « l'autorité dans l'Eglise, et donc dans la vie religieuse, ne s'est pas constituée d'elle-même, mais a été instituée par le Christ », et c'est pourquoi, « en face d'elle nous devons nous sentir devant le Christ » ; et même s'y attaquer sera toujours « se heurter à la parole, au dessein, à l'amour du Christ. Oui, également à l'amour du Christ. Car l'autorité dans l'Eglise, même quand pour être efficace elle est forte et sévère, est un instrument de sa charité... Elle est instituée pour exercer en faveur du salut le grand précepte de l'amour. Elle n'est pas une expression d'orgueil... ni non plus une copie de l'autorité civile armée du glaive et vêtue de gloire⁹. C'est une fonction pastorale », faite pour « distribuer aux hommes les dons de l'Esprit et leur assurer le droit chemin vers Dieu ».

Union au Christ et union à la hiérarchie¹⁰.

Il faut donc voir sans cesse la structure « autoritaire » de l'Eglise comme un simple moyen voulu par le Christ. On ne peut être uni au Christ et en même temps rejeter la forme d'Eglise que le Christ a voulue. « Appartenir à l'Eglise veut sans doute dire être inscrit à une société. Mais ce n'est pas seulement cela ; c'est aussi participer à une circulation de biens surnaturels, qui sont la foi, l'espérance, la charité, la grâce. Cela veut dire adhérer à une communion extérieure visible, produite et soutenue par des frères chargés de tenir le rôle de

8. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 6 nov. 1964.

9. Ici encore, reconnaissons-le, il faut dépasser les apparences : ne font-elles pas parfois ressembler la « pompe romaine » à « l'autorité civile armée du glaive et vêtue de gloire » ? Que tout cela comporte une part de folklore n'est pas pour déplaire à une certaine mentalité mais ce n'est pas la plus évangélique.

10. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 30 oct. 1964. Audience générale du mercredi 28 oct.

pasteurs, de pères, c'est-à-dire la hiérarchie ; et cela veut dire adhérer à une communion intérieure animée par l'Esprit Saint». L'audience pontificale est « une espèce d'examen de conscience » sur notre adhésion « à la communion ecclésiale dont le Pape est le centre et le promoteur principal », « à cette Eglise du Christ dont Pierre est le lieu suprême d'union et de stabilité ». Et le Pape reprend à son compte « les paroles de S. Augustin : « qui se soustrait à notre communion, qu'il sache qu'il se sépare de toute l'Eglise » (*Ep.* 204, 7) et celles de S. Ambroise : « Ubi Petrus, ibi Ecclesia » (*In Ps* XL, 30 ; *PL*, 14, 1082). « Pour être uni au Christ, il faut être uni à ceux qu'Il a constitués dépositaires et ministres de ses dons de salut » ».

6. La vie monastique et notre temps.

Du discours prononcé par le Pape après la consécration de la basilique abbatiale du Mont-Cassin¹¹, l'actualité a retenu surtout la sévérité avec laquelle S.S. Paul VI a jugé la destruction de l'abbaye par les bombardements inutiles de 1944 : « Nous ne pouvons point ne pas déplorer encore que des hommes civilisés aient eu l'audace de faire de la tombe de S. Benoît la cible d'une violence impitoyable ».

Mais ce discours contient surtout une louange motivée de la vie monastique aujourd'hui. Comme jadis, elle est « petite société idéale où finalement règnent l'amour, l'obéissance, l'innocence, la liberté par rapport aux choses et l'art de bien s'en servir, la prévalence de l'esprit, la paix, en un mot l'Evangile ». Mais si jadis les hommes couraient remplir les cloîtres, c'était parce que « la décadence de la société, la dépression morale et culturelle d'un monde qui n'offrait plus à l'esprit aucune possibilité de conscience et de développement » forçaient à créer de telles oasis de « sécurité, de calme, d'étude, de prière, de travail, d'amitié, de confiance ». Aujourd'hui ce n'est plus la carence mais « l'exubérance et la fébrilité » de la vie sociale qui rend la vie monastique nécessaire. L'homme d'aujourd'hui peut y retrouver « cette vie personnelle que la vie moderne — qui a fait naître en nous le désir exaspéré d'être nous-mêmes — suffoque tout en l'éveillant, trompe tandis qu'elle le rend conscient ». Par la vie monastique l'homme d'aujourd'hui « à qui manque le silence avec sa vraie parole intérieure, à qui manquent l'ordre, la prière, la paix, à qui manque... lui-même », cet homme « se récupère et du même coup est récupéré à l'Eglise ».

Un point où peut s'exercer cette éducation de l'homme moderne par les moines est la *liturgie*. « La récente Constitution conciliaire de *Sacra Liturgia* attend de vous une adhésion parfaite et une apologie apostolique. Vous avez devant vous une tâche grande et magnifique... : illuminer toute la « maison de Dieu » à la lumière de la nouvelle pédagogie religieuse que cette Constitution entend instaurer parmi le peuple chrétien ». Cela suppose que les moines soient à la fois « fidèles aux traditions authentiques et vénérées et sensibles aux besoins religieux de notre temps ».

Sa mission, le moine l'exerce « non seulement dans l'Eglise », mais face « au monde même, qu'il a laissé et auquel il reste lié par les nouvelles relations que son éloignement même fait surgir avec lui : de contraste, de stupeur, d'exemple, de confiance possible et de secrète conversation » : une « complémentarité »

11. Le Pape continue par une citation de Mgr Piolanti, *La Communion dei Santi*, p. 482 : « la communion avec l'Eglise hiérarchique est un présupposé indispensable de la communion des saints, de l'appartenance au Corps mystique du Sauveur ». Le choix de la citation est caractéristique de l'accent mis sur la dimension hiérarchique dans cette allocution comme dans les précédentes.

12. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 25 oct. 1964.

existe entre eux, « d'autant plus importante que le monde a besoin des valeurs conservées au monastère, valeurs qu'il se voit non point enlever mais conserver, présenter et offrir ». C'est là un fait capital « qui touche à l'existence et à la consistance de notre vieille société », « qui a tant besoin de recevoir de ses racines une sève nouvelle ». Il ne s'agit certes pas de rêver d'un « nouveau moyen âge », mais de retrouver les deux valeurs dont a vécu l'Europe d'alors : la foi et l'unité, dont les fils de S. Benoît furent jadis les éducateurs. C'est pour proposer aux hommes de ce temps cet « idéal de l'unité spirituelle de l'Europe » et leur obtenir l'aide d'En-haut, que le Pape a voulu « proclamer S. Benoît, patron et protecteur de l'Europe »¹³.

7. La Liturgie : « nova et vetera »¹⁴.

Le 29 octobre, le Pape recevait en audience les membres du « Conseil » auquel « est confiée la lourde tâche, *una cum Sacra Rituum Congregatione* »¹⁵, d'exécuter les normes fixées par la Constitution liturgique du concile. Il saisit cette occasion pour rappeler l'esprit dans lequel il désire les voir travailler.

Leur tâche est « en premier lieu » la révision des livres liturgiques, *opus immensae molis*, qui « présente de très grandes difficultés » : il faut des textes « dignes de Dieu », ce qui suppose à la fois « qu'ils expriment fidèlement la doctrine catholique ; qu'ils soient conformes à la règle d'un art choisi comme il convient à la majesté du culte divin ; qu'ils respirent un sens religieux profond ; enfin qu'ils brillent par la brièveté et la simplicité ». Il faut aussi « tenir compte de l'efficacité pédagogique des rites sacrés », conformément à « l'intention pastorale » qui a guidé le concile. « Car dans la Liturgie Dieu parle à son peuple, le Christ annonce encore son Evangile ». La vie liturgique doit être « une école pour le peuple chrétien » : école de piété, de vérité aussi, « conduisant les âmes à la connaissance et à l'amour des choses invisibles » ; « école de charité chrétienne enfin, où chacun se sente de plus en plus uni aux autres membres de l'Eglise par les liens de la communion fraternelle ».

Enfin le Pape souligne que le renouveau doit harmoniser « l'ancien et le nouveau ». Dès lors, que « le zèle de la nouveauté n'excède pas la mesure », « qu'on tienne compte du patrimoine traditionnel de la Liturgie », sans quoi on n'assisterait pas à une « rénovation » mais à une « démolition » (*eversio*) de la Liturgie. « En matière liturgique il ne peut y avoir d'opposition entre le présent et le passé : toute innovation doit présenter cohérence et accord avec la saine tradition et les formes neuves doivent jaillir comme spontanément des formes déjà existantes ».

13. Texte latin du Bref Pontifical proclamant S. Benoît, patron principal de l'Europe, dans *L'Oss. Rom.* du 25 oct. 1964.

14. Texte latin dans *L'Oss. Rom.* du 31 oct. 1964. Audience du 29 oct. aux membres du « Consilium ad exsequendam Constitutionem de Sacra Liturgia » : cardinaux et évêques membres, secrétaires et des représentants des quelque 200 consultants et conseillers.

15. Vers la fin de la même allocution, le Pape présente comme un « fruit de votre travail » ... « l'Instruction sur la Liturgie récemment promulguée par la S. Congrégation des Rites (voir la trad. franç. de cette Instruction, *N.R.Th.*, 1964, pp. 1213-1229). On n'a guère de précisions sur les rapports entre les deux organismes. Il est manifeste que le Saint-Père veut les voir collaborer. L'Instruction mentionnée fut présentée au Pape par le card. Lercaro, président du Consilium, le 26 juin 1964. Ce n'est que trois mois après qu'elle fut promulguée par la S. Congrégation des Rites.

8. Marie et le sacerdoce.

A l'audience générale de la fête du Rosaire¹⁶, le Pape rappelle la dévotion traditionnelle des Souverains Pontifes à la Vierge Marie et explique cette dévotion en situant les rôles respectifs de Marie et du sacerdoce dans l'économie du salut :

« Marie donne le Christ à l'humanité ; le sacerdoce également donne le Christ à l'humanité, mais de façon autre, comme il est clair : Marie par l'Incarnation et par l'effusion de la grâce dont Dieu l'a remplie ; le sacerdoce par les pouvoirs de l'Ordre. D'une part le ministère qui engendre le Christ dans la chair, puis le communique par les voies mystérieuses de la charité aux âmes appelées au salut ; d'autre part, un ministère sacramental et extérieur qui dispense ces dons de vérité et de grâce, cet Esprit qui porte et forme le Christ mystique dans les âmes qui acceptent le service salutaire de la hiérarchie sacerdotale (cfr *Sum. Th.*, III, 63, 3 ; *Conc. Trid.*, II, 7, 23-24). Mais évidemment Marie est après le Christ et par la vertu du Christ au sommet de cette économie de salut ; elle précède et dépasse le sacerdoce ; elle est à un plan d'excellence supérieure et d'efficacité différente par rapport à lui ; et si le sacerdoce à son degré suprême possède les clefs du royaume, la Reine des Cieux c'est elle, la Madone, qui est donc également par rapport à la hiérarchie la Reine des Apôtres ». Et le Saint-Père cite ces mots de S. Cyrille d'Alexandrie, un des promoteurs du concile d'Ephèse où fut proclamée la maternité divine de Marie : « Par toi (Marie), les Apôtres ont prêché aux peuples la doctrine du salut ; par toi la sainte Croix est louée et adorée dans le monde entier ; par toi toute créature est ramenée à la connaissance de la vérité... » Et le Pape conclut que ces paroles « qui nous montrent la relation du culte marial avec les grands événements de l'histoire » doivent faire grandir notre confiance en Marie et nous faire espérer « le succès du concile et le rapprochement des âmes au Christ ».

9. « Archives de l'Eglise »¹⁷.

Le souci qu'a l'Eglise de se rattacher à son passé fait partie du « ministère apostolique » ; car « le plus modeste document, conservé dans cet esprit, devient un signe de sa présence au monde, un argument de sa mission, une trace du Corps mystique sur le chemin séculaire de l'histoire ». C'est pourquoi le Saint-Père, en recevant les participants au Congrès des archivistes ecclésiastiques, ne s'est pas contenté d'encouragements généraux mais a voulu « souligner encore une fois devant l'Eglise entière, en ce temps de concile, la dignité, la valeur, la nécessité, l'urgence des Archives ecclésiastiques, pour stimuler chaque diocèse et famille religieuse à leur donner définitivement la place qui leur revient ». Cette préoccupation du Pape s'inscrit dans une longue tradition à laquelle ses prédécesseurs immédiats n'avaient certes pas dérogé.

P. T.

16. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 9 oct. 1964.

17. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 8 nov. 1964.